

Avril 2012 N°29



Pour retrouver toutes les informations sur l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes allez sur le site www.hospitalitelourdes.com

ETTRE de L'HOSPITALITÉ Notre-Dame de Lourdes



Réalisée par les moniales dominicaines de Lourdes http://moplourdes.com Déstiné exclusivement aux membres de l'HNDL

Le mot du Président

<u>Un nouvel hospitalier!</u>

Monseigneur,

Il est difficile de résumer en quelques mots, 15 ans de Mission à Lourdes. Néanmoins, je peux dire que vous avez toujours été proche de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes.

Grâce à vous, la réforme des statuts avec la réunification des services a pu se faire. Elle a renforcé notre solidarité, notre fraternité et notre service des Sanctuaires, des malades et des pèlerins.

Grâce à vous, nous avons eu la grâce de vivre des moments très forts, surtout la venue des Saints Pères Jean Paul II et Benoît XVI, l'année jubilaire, les rencontres internationales des hospitaliers et je ne voudrais pas oublier tout ce que vous nous avez apporté en matière d'approfondissement spirituel, de connaissance du message de Lourdes et d'enracinement dans la prière.

Pour tout cela et le reste que je ne dirai pas parce que vous m'avez demandé de faire court dans une oraison que, pour ma part, je ne qualifierai pas de « funèbre »,

nous vous redisons tous un grand merci et sans avoir besoin de réfléchir longuement, le bureau, à l'unanimité, a décidé de vous attribuer le titre d'Hospitalier d'Honneur, titre que vous serez le premier à porter en 127 ans, ce qui nous honore tous.

Voici le diplôme d'agrégation à l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. Il est la copie identique de celui de monsieur Etienne de Beauchamp et des premiers hospitaliers en 1885 et sans faire de mauvais esprit... vous y verrez une belle paire de bretelles!

Permettez-moi de vous remettre la médaille de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes ainsi que la médaille dite de chaîne qui concrétise ce diplôme. Merci !

Antoine Tierny

(Allocution prononcée par le Président lors de la réception à St Michel le 12 février 2012)



⊏xposé du Trésorier

à l'Assemblée Générale Février 2012 sur les comptes 2011

1° RESULTATS DE L'EXERCICE 2010/2011

Les comptes ayant été arrêtés au 31 octobre 2011, j'ai le regret d'informer l'Assemblée générale que l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes présente un déficit de 63 733 € pour l'exercice 2010/2011.

Nous enregistrons donc trois années consécutives de situation déficitaire :
Déficit 2008/2009 = 126 068 € *
*résultat masqué par la rétrocession aux
Sanctuaires du « Florence »

Déficit 2009/2010 = 149 858 €
Déficit 2010/2011 = 63 733 €
Vous avez en votre possession le Bilan de l'exercice marquant ce déficit.

«Monseigneur Perrier Hospitalier d'honneur de l'HNDL!»



ETTRE DE L'HOSPITALITÉ Notre Dame de Lourdes

il faut observer aussi que nous avons enregistré en parallèle au cours de l'exercice des recettes exceptionnelles et par nature non reconductibles

- La plus-value tirée de la vente de nos titres : 22 320 €. Le produit de la vente de ces titres fut investi immédiatement dans des comptes à terme dont je parlerai
- La vente supplémentaire de tickets au self pour des repas pris par les JMJ (2342 repas) et par la « Rencontre des Familles» (1664 repas) a généré un supplément de revenu 23 835 €.

Sans ces produits exceptionnels notre déficit serait aujourd'hui proche de 110 000 €.

2° ANALYSE DE LA SITUATION

Quelques chiffres:

Communication Les dépenses relatives au 125ème anniversaire s'étant éteintes d'elles-mêmes, il faut noter également une baisse significative des frais de communication - 38 904 €.

<u>Hébergement</u> 506 265 € contre 604 425 € Baisse des recettes de 16,24 %

Taux d'occupation satisfaisant et en hausse, mais problème de paiement.

Restauration 1 251 261 € contre 1 138 484€ : Hausse des recettes de 9,91 % due à une augmentation de la tarification, mais baisse de fréquentation de 5,28 %.

Hors effet JMJ et Rencontre des familles (23 835 €) : Hausse des recettes de 7,82 % avec une baisse de fréquentation de 7,48 %.

Dans le contexte économique actuel, quel sera l'avenir ? Que vont faire nos confrères ? Viendront-ils ? Ecourteront-ils leur séjour ? Quel sera le coût de la vie ? Nous ne le savons pas. Mais une chose est certaine : nos coûts fixes ne vont pas baisser.

Parmi ces coûts fixes, il en est un qui est considérable.

Nous pouvons faire un parallèle avec la situation économique vécue par beaucoup d'Etats dans le monde : je fais ici référence au poids de la dette qui -à n'en pas douter- est l'une des causes de nos déficits depuis 2009.

Notre dette est composée de deux prêts :

-pour « Notre-Dame du Oui » 2 000 000 € sur 15 ans taux d'intérêt 4,9 %

-pour « Parking Ascenseur » 264 000 € sur 5 ans taux d'intérêt 2,3 % Et nous savons que le placement donné en garantie rapporte plus d'intérêts que nous coûte le prêt, donc pas d'impact sur nos résultats.

-le prêt « Notre-Dame du Oui » souscrit pour 2 000 000 €

Le prêt, que nous avons contracté en 2007 pour la construction de Notre-Dame du Oui et dont les échéances de remboursement ont débuté le 5 février 2009 nous a coûté les intérêts suivants :

-année 2009 = 124 182.85 € -année 2010 = 91 684.15 € -année 2011 = 86 824.24 € Intérêts qui s'imputent directement sur nos résultats

Sans remettre un instant en cause l'utilité de la construction de Notre-Dame du Oui (coût total 3 669 733 €) -construction dont chacun loue les mérites - et le prêt souscrit à l'époque, n'eût-il pas fallu rembourser une part significative des deux millions d'Euro empruntés, par anticipation et sans pénalités, avant le début du remboursement ?

En effet notre trésorerie après la construction présentait un solde d'environ 1 900 000 €.

Le Trésorier, mon prédécesseur, a géré avec prudence ces fonds disponibles et en a investi une grande partie dans des placements qui -à ce momentprésentaient de garanties suffisantes de stabilité.

A partir du remboursement de cette dette, le 5 février 2009, nos résultats furent tous déficitaires.

Mais, en plus de cette conséquence, cette abondance de liquidités a eu, selon moi, un effet très négatif sur le jugement de la situation et sur les actions qui découlent de ce jugement.

L'état de la trésorerie a permis l'engagement et le paiement des travaux du parking et de l'ascenseur du Quai Boissarie. Il a permis également l'engagement de dépenses excessives de communication (125ème anniversaire compris) année 2009 = 79 220 €, année 2010 = 75 892 €.

Ainsi toutes ces dépenses furent faites « à crédit », financées à 4.90 % sur une base de 2 000 000 € sur 15 ans.

Aujourd'hui nous devons encore rembourser un capital de 1 707 635 € et des intérêts pour 561 102 € soit une somme totale de 2 268 737 €.

Impossible de se dégager de ce prêt, les études auxquelles nous nous sommes livrées avec Bertrand Clerc-Renaud montrent que le dédit serait bien trop lourd, contrat signé oblige.

subissons aujourd'hui subirons demain les conséquences de ces décisions économiques qui s'avèrent aujourd'hui très lourdes en matière de finances.

Il faut donc faire des économies drastiques sur notre fonctionnement pour en atténuer les effets. Car il ne faut pas attendre qu'une aide extérieure nous facilite la tâche.

Sur les placements en compte à terme

J'ai procédé, avec l'autorisation du Bureau, au placement d'une partie significative de notre réserve de trésorerie dans des comptes à terme. Le but poursuivi était de mettre cette trésorerie hors l'atteinte -si possible- des fluctuations du marché. Le taux d'intérêt est fixé à l'avance. Le capital et les intérêts sont garantis à terme.

Notre trésorerie libre (comptes sur livret) nous permettra de rembourser en 2012 notre dette et ses intérêts pour l'année qui s'ouvre. Les comptes à terme prendront le relais dans un an et dans deux ans. La lisibilité de l'avenir n'étant pas nette, le troisième compte à terme est à trois ans ; il permet le paiement de deux années de dettes et intérêts. Pour mémoire :

- le remboursement du prêt « Parking Ascenseur » s'achèvera en décembre 2015 (4 ans)
- le remboursement du prêt « Notre-Dame du Oui » s'achèvera en novembre 2023 (12 ans).

Participation des hospitalités aux frais de transports des malades et à l'entretien du matériel.

302 091 € contre 340 271 € soit une **baisse** de recettes de 11.22 % Traduction d'une moindre fréquentation (changement du mode de transport) et de problèmes de paiement.

Certaines hospitalités rejettent le bien fondé de leur participation dans ce domaine. Elles contestent donc notre facturation. Or cette facturation nous rembourse des frais engagés pour le transport des malades entre gare/aéroport et accueils et nous permet d'entretenir le

N°29



ETTRE DE L'HOSPITALITÉ Notre Dame de Lourdes

petit matériel roulant (voitures, tringlots, chaises).

Frais de déplacements pour réunion de Bureau et Conseil de service :

44 863 € quasi stabilité car la baisse n'est que de 0,07 %

Désormais, il n'y aura plus qu'une seule réunion de conseil par service car le coût du transport a encore augmenté en France. Je remercie les Services des efforts qu'ils font.

Réservation des chambres par nos hospitalier(e)s.

Certains de nos hospitalier(e)s réservent une chambre pour une période, ne se décommandent pas dans des délais nous permettant de remettre à disposition la chambre à d'autres hospitalier(e)s. Dans bien des cas, ils refusent l'application des « pénalités » qui sont prévues par une facturation des nuitées perdues de façon injustifiée.

Nous sommes contraints de réfléchir

à la possibilité de demander à tous, le versement d'une somme à la réservation, avec tous les désagréments que cela va générer pour eux comme pour nos Services.

Cotisations reques.

Les cotisations devant financer une partie de nos frais de fonctionnement, il nous faut tenir compte de la progression du coût de la vie. Or, nous n'avons pas augmenté le montant de notre cotisation depuis plusieurs années. Je vous propose, avec l'accord du Conseil d'Administration, une augmentation d'un Euro par cotisation.

En conclusion,

Toute notre action de gestion et notre comportement doivent être tendus vers une plus grande maîtrise de nos dépenses. Mais ce n'est pas la seule voie à emprunter. Qui parle de dépenses parle obligatoirement de recettes; je fais appel à vous qui m'écoutez ou me lirez : toute

idée pour augmenter nos recettes sera la bienvenue et examinée avec attention.

Car nous avons une impérieuse obligation vis-à-vis de nos salariés dont nous assurons la vie matérielle, de notre créancier la banque qui nous a accordé son soutient par deux prêts et de nos divers fournisseurs.

Alors nous pourrons continuer à assumer notre obligation auprès de nos hospitaliers, obligation qui est de leur permettre de venir, à moindre coût, servir nos frères malades, accomplissant ainsi la mission que nous a confiée notre Evêque.

Ainsi vous et moi -votre trésorier- unis comme les grains du chapelet, nous agirons ensemble dans ce but tout au long du prochain exercice.

Merci de votre attention.

Alain MARCHIO, Trésorier.



Au cours de l'année 2011 le bureau a été réuni cinq fois et le

Bien que le nombre des pèlerins ait diminué de 6 % l'an passé, l'H.N.D.L. a vu sa fréquentation augmenter de 1,5 % environ.

8450 hospitaliers, tous services réunis, sont venus en 2011!

et la France 2530.

3.	L'Espagne	703
1	Les Etate Unie d'Amérique	450

(il faut noter une augmentation de 127 personnes par rapport à l'an passé).

5.	La Grande Bretagne	384
6.	L'Irlande	285
7.	L'Allemagne	277
8.	La Suisse	130
9.	Malte	72
10.	Belgique	67
11.	Pays-Bas	30
12.	divers	176

I. FORMATION A L'HOSPITALITE :

Nous avons accueilli : 3417 stagiaires en 2011,

3332 en 2010

Nous revenons aux chiffres de 2009.

Au cours de cette année il y a eu 405 engagements, 378 en

II. HONORARIAT

Pour demander l'honorariat il faut d'une part, être âgé de 75 ans ou plus et d'autre part formuler la demande auprès du

III. RESTAURATION ET HEBERGEMENT:

Le taux de fréquentation du SELF SAINT MICHEL est

- 172 369 repas ont été servis en 2011.

- 2010 : 51 350
- 2011 : 53 239

le record fut atteint en 2007 avec 55000 nuitées.

IV. FAITS MARQUANTS:

Les faits marquants que l'ont peut évoquer sont :

- Le rappel par son ordre, de Monsieur l'abbé RIQUET
- La nomination de Monsieur l'abbé BOISVERT
- Les J.M.J. de Madrid
- Le changement de site de la lettre de l'Hospitalité
- Les travaux effectués aux homes (notamment le changement des fenêtres).



-012

N°29

V. QUELQUES DATES A VENIR:

- 29 mars 2012, ouverture des accueils
- 14 avril 2012, bureau, le matin
- 14 avril 2012, mini-stage des présidents l'après-midi et la matinée du 15 avril
- 6 juillet 2012, bureau à 9 heures 30
- 7 juillet 2012, conseil d'administration à 9 heures 30
- 6 octobre 2012, bureau à 9 heures 30
- 27 octobre, fin de saison
- 2 novembre 2012, fermeture des accueils
- 8 décembre 2012, bureau à 14 heures 30

9 décembre 2012, conseil d'administration à 9 heures 30

VI. CONCLUSION:

Pour terminer, il faut remercier tout spécialement Mesdames VERGÉ, ABBADIE et SCHMIDT, nos compétentes collaboratrices qui nous accueillent tout au long de l'année avec infiniment de patience et de gentillesse, sans oublier Monsieur Félix CASSIERE, toujours prêt à rendre service avec le sourire.

Bernard Atger



Rapport moral

Grâce aux rapports du Secrétaire Général et du Trésorier Général, vous avez une idée de la situation actuelle de l'HNDL. effectifs sont corrects et en évolution positive malgré une baisse des Français, contrairement à ce qui passe actuellement à Lourdes manière générale. Faisons en de sorte que cette évolution perdure. Quant à nos finances, même si notre résultat est en déficit, elles ne sont pas catastrophiques. Notre perte est certes de 64 000 €, mais il faut tenir compte des 500 000 € d'amortissement et d'autre part, notre situation de trésorerie s'est améliorée de 332 000€, ce qui malgré le résultat négatif, est encourageant en cette période de crise. Continuons à faire des efforts vigilants 2012. soyons pour

C'est donc l'avant dernier rapport moral que je vous présente et c'est surtout la dernière Assemblée Générale sous la présidence de Monseigneur Perrier puisqu'il nous a annoncé son départ.

Aussi, la première chose que je tiens à faire – avec émotion – Monseigneur, c'est de vous dire en mon nom propre et au nom de l'Hospitalité notre très profonde gratitude. Elle me semble pouvoir s'exprimer autour d'un mot : confiance. Confiance que vous m'avez toujours accordée personnellement et qui m'a été plusieurs fois d'un grand secours, confiance dans la capacité et la solidité de notre Hospitalité et surtout confiance dans le rôle privilégié de

Lourdes au sein de la mission de l'Eglise, un rôle que vous aurez grandement contribué à pérenniser et à dynamiser.

Pour tout cela – qui est trop vite dit – un grand merci Monseigneur. A la suite des différentes données qui vous ont été rapportées concernant notre activité au cours de l'année 2011, je voudrais, pour ma part, insister sur deux questions de fond qui me paraissent essentielles, en partant de différentes observations que j'ai pu faire sur le terrain ou au cours de diverses rencontres.

* La première concerne ce que j'appellerai notre rapport à l'institution. En parlant d'institution je parle bien sûr de notre hospitalité : l'HNDL.

Ce que je veux dire, c'est que nous ne devons pas oublier – qu'il s'agisse des dates de stage, des affectations de service, des hébergements ou de la tenue... - que nous sommes au service de cette institution et que ce n'est pas elle qui est à notre service pour s'adapter à nos convenances.

Cela implique d'abord que nous respections son règlement. Cela implique aussi que nous ayons souci de sa bonne gestion, financièrement notamment, en pensant à régler nos cotisations et en pensant aussi à faire ou à solliciter des dons : ils permettent de ne pas trop augmenter les tarifs.

Mais, plus profondément encore, cela

implique que nous ayons conscience que nous engageons l'Hospitalité à travers nos gestes et nos comportements. Ce que les pèlerins et les malades voient à travers nous c'est l'Hospitalité et l'Eglise...

Je prends un exemple, un peu caricatural, mais significatif. Monseigneur Perrier m'a transmis, en fin de saison, le message d'un pèlerin indigné parce qu'un brancardier, à la Grotte, lui avait refusé l'accès à la communion au prétexte - je cite -« que c'était une messe réservée pour les Hollandais ». Il est clair que l'intention de ce brancardier n'était pas malveillante et qu'il n'a pas mesuré la portée de son propos - la messe ne peut pas être « réservée » ! - mais c'est justement ce sur quoi je voudrais attirer votre attention : le moindre petit geste compris important, У moindre petit geste technique...

* Ce qui m'amène, précisément, à ma deuxième considération concernant les formations techniques.

Dans tous les bilans que nous faisons. avec le service Sainte Bernadette notamment, il y a une demande de formation technique. Mais il y a aussi une demande d'approfondissement de ces formations et un jeune brancardier déclarait - je cite - « qu'on ne se contente pas de nous apprendre le « comment » mais aussi le « pourquoi ; avec sa dimension spirituelle Ш raison aeste a une portée spirituelle.



Plusieurs fois au cours de cette année, dans la Lettre, ou dans mes interventions lors des Congrès, j'ai rappelé, en réponse à la question que nous avait posée Monseigneur Perrier lors des rencontres internationales, que la spécificité de notre mission était de faciliter, pour les pèlerins et les malades leur rencontre avec le Christ. Comme Marie l'a favorisée pour Bernadette par toute une série de petits gestes : le sourire, la taille, la langue... Et c'est pour cela que tous nos petits gestes techniques comptent. Une autre jeune hospitalière déclarait - je cite - « qu'aux piscines, elle était éblouie par l'amour et la foi qui passent à travers les gestes ». C'est tout dire...

Attention donc à ne pas distinguer

la technique et la spiritualité en pensant : la spiritualité c'est l'affaire de l'Aumônier, de la Formation, ou bien de « ma messe » du matin... après on est sur le terrain... on bosse!

Non, tout se tient, tout est lié, et c'est pour cette raison qu'a été introduit un module « foi et service ». Il nous faudra peut-être réfléchir, avec notre nouvel aumônier, comment en faire un module de recyclage pour tous.

Et je pense pour ma part – mais il faudra en discuter avec le Conseil – qu'une année de recyclage, spirituel, notamment, devrait être obligatoire tous les 3 ou 4 ans.

Une hospitalière de Notre-Dame disait

qu'elle avait – je cite - « du mal à passer de Marthe à Marie, du service à la prière...». Il faut que nous réapprenions à faire ce passage. Et c'est pour cela que j'ai demandé à ce que l'on reprenne le geste ancestral du brancardier : avoir le chapelet à la main. Non pas comme une décoration supplémentaire mais comme un rappel du vrai sens de ce que nous faisons.

Voilà les quelques remarques que je voulais soumettre à votre réflexion pour que nous nous préparions à cette année 2012 où nous achèverons le cycle des trois années consacrées à la prière. En vous remerciant pour votre dévouement.

Antoine Tierny



ROBERT BOISVERT Prêtre Eudiste

On m'a demandé de faire une brève présentation de l'être que je suis....

Effectivement, par l'accent vous aurez reconnu que je suis canadien français de Montréal, confrère du Père Duguay que vous aimez bien à l'Hospitalité. Je suis eudiste : une société de vie apostolique qui travaille à l'œuvre de la formation, qui se réclame de la spiritualité du Cœur Unique de Jésus et Marie et qui fait partie de l'école française de spiritualité.



Je suis à Lourdes depuis cinq ans, après avoir vécu un ministère diversifié : professeur de mathématiques, animateur de pastorale, professeur de catéchèse, missionnaire sur la côte Nord du Québec, curé et conseiller au Service de l'éducation chrétienne.

Comme nous sommes une communauté qui travaille aussi en formation des prêtres, je me suis retrouvé accompagnateur spirituel au Grand Séminaire de Fortaleza au Brésil et ensuite accompagnateur des prêtres et séminaristes rwandais, pour l'intégration des traumas dans les camps de réfugiés, au Nord Kivu, après le génocide. Enfin après neuf ans curé de deux et trois paroisses à Montréal, je me retrouve à Lourdes où j'ai exercé, durant trois saisons, la responsabilité de la chapelle de confessions et du plan de travail des prêtres de langue française, deux saisons comme aumônier de l'Accueil Notre-Dame.

Ce qui m'amène à accepter d'être aumônier de l'Hospitalité, c'est le défi, le thème merveilleux du Rosaire, la formation spirituelle et l'enthousiasme de chacun et chacune de vous, de l'Hospitalité et enfin l'appel de la grâce d'être « AVEC » vous dans le dynamisme de témoigner de Jésus et Marie.

Robert Boisvert prêtre eudiste.



N°29



A Mme Marisette Goisneau

Chers amis.

Je souhaiterais maintenant me tourner vers Mme Marisette Goisneau
Je sais, chère Marisette, que vous n'êtes pas avide de distinction.
Par ce geste, je souhaite simplement vous manifester la reconnaissance de l'Eglise pour votre engagement important dans le cadre des sanctuaires de Lourdes.
S'il est un lieu, hors des frontières de notre diocèse, qui est affectionné par bien des vendéens, c'est bien la grotte de Massabielle. Il y a là bas comme une saveur de Vendée laissée au fil du siècle passé par les centaines de milliers de vendéens venus chercher la guérison du corps ou du cœur.

Chère Marisette,

En 1954 vous débutez l'aventure de l'hospitalité à Bordeaux. Si votre carrière vous amène dans notre cher bocage, dès 18 ans, vous donnez votre temps libre aux autres, dans le cadre du service des piscines, fidèle à l'appel de la vierge adressé à Ste Bernadette : « Venez-boire à la fontaine et vous y laver. »

Vos compétences et votre fidélité sont amplement reconnues puisque vous êtes nommée pendant 9 ans et jusqu'à l'an dernier à la tête de cet important service, alors que vous êtes en même temps vice présidente de l'hospitalité de Lourdes. Votre engagement a mis résolument vos pas dans ceux du Christ, attentif à ceux qui sont dans la peine et leur révélant des chemins d'espérance.

Comme nous aimerions vous écouter ! Votre témoignage nous parlerait si justement de ces visages entrevus tout au long de ces années, et de l'œuvre de Dieu dans le cœur des hommes.

Pour cette longue fidélité, et pour ce temps donné au service des autres dans la qualité et la simplicité, Marisette, je suis heureux de vous remettre la médaille du mérite diocésain.











N°29



a ville de San Sebastian (Espagne) a remis, le 19 janvier 2012, la médaille du Mérite de la ville à l'Hospitalité de San Sebastian.







ourrier des lecteurs

Monsieur le Président,

Après avoir lu le bulletin de l'Hospitalité, où vous nous demandez, à nous hospitaliers, de réciter notre chapelet, j'ai été rempli d'une grande joie. Je retrouve notre Hospitalité d'avant.

Hospitalier de Notre Dame de Lourdes depuis 1962 et d'Alger en 1959. Ayant ensuite intégré l'Hospitalité de Toulouse, j'ai été président de cette dernière, et des six hospitalités de Midi-Pyrénées, j'ai toujours demandé à mes hospitaliers de réciter le chapelet, ou au moins une dizaine chaque jour.

C'est grâce au Rosaire et à la foi en Jésus et Marie que nous avons pu surmonter mon épouse et moi-même, une terrible guerre de neuf ans, avec lettres de menaces, deux attentats, incendie de notre petite propriété et bien d'autres choses, abandonnant en deux heures notre passé.

Si nous n'avions pas eu le chapelet que serions nous devenus ?

Merci Marie de ta protection si douce et efficace.

Le chapelet est la main courante que nous tend Marie pour « faire face », dans nos foyers, nos villages et autour de nous dans la vie de tous les jours et à Lourdes.

Je termine en vous priant d'accepter mes vœux de bonne et sainte année, assortis d'une excellente santé.



Carnet de Famille



Rose, arrière petite fille de Jeanine Dabadie (de Bordeaux - 33) - service Notre-Dame

Louise, petite-fille d'Etienne et Odile Dauder (de Caux -34), service Saint Joseph et conseillère du service Saint Jean-Baptiste

Marco, petit-fils de Marisa Dolcetti Fernicola (de Napoli - Italie) - service Saint Jean-Baptiste

Vanda Laura, petite fille de Liberato Morigine et de Laura Vicenti (de Lecce – Italie) – services Saint Joseph et Notre-Dame Daniele, petit-fils de Rita Rocci Denis (de Cirie – Italie) – service Saint Jean-Baptiste



Alfonso Martinez Perez (de Murcia – Espagne) avec Sara Faus Lopez (de Murcia – Espagne) – services Saint Joseph et Saint Jean-Baptiste



St-Michel

Domenico Sola et Giovanna Beccaris (de Torino - Italie) ont fêté leurs 50 ans de mariage — services Saint Joseph et Marie Saint Frai



Ivan de la Barrière (d'Eauze – 32) Sce St-Joseph Louis Baumier (de Saint André de la Marche – 49) Sce St-Joseph Jean-Baptiste Brel (de Begrolles en Mauge - 49) Sce St-Michel Paula Broekaert (de Hamburg – Allemagne) Sce Notre-Dame Paola Chiari Tognarelli (de Firenze – Italie) Sce Notre-Dame Michelle Dabadie (de Peyrehorade – 40), mère de Marianne Noutary et belle-mère de Pierre Peyromat – Sce Notre-Dame et

Janine Fedry (de Villefranche sur Saône - 69) Sce Marie Saint Frai

Marie-Josèphe Garnier (d'Eternoz – 25) Sce Notre-Dame Henri Laidet (de Paris – 75) Sce St-Joseph

Marie-Françoise Lallement (de Verzy -51), épouse de Pierre Sce St-Jean-Baptiste et St-Joseph

Jules-Marie Lenoir (de Poix Terron – 08) Sce St-Michel Regina Philipp (des Trois Torrents – Suisse) Sce Notre-Dame Begoña Pimentel Gonzalez (de Talavera de la Reina – Espagne) Sce Notre-Dame Michel Turbet Deloff (de Monaco) Sce St-Joseph Angèle Vichard (de Lourdes - 65), épouse de Robert Sce St-Jean-Baptiste et St-Joseph

La mère de Bertrand Clerc-Renaud (de Tassin La Demi Lune – 69) responsable du Sce St-Joseph

Le père de Kathleen Dawson, beau-père de Kevin (de Newcastle – Grande Bretagne) Sce Ste-Bernadette et St-Joseph

La mère de Paul Dunnigan et belle-mère d'Annarosa Lasslo (de Lowfell Gateshead – Grande Bretagne) Sce St-Joseph et Notre-Dame

Le mari de Annie Guérin (de Saint Jean de Monts – 85) Sce St-Jean-Baptiste

La mère de Michel Le Beuz (de Concarneau – 29) Sce St-Michel Le mari de Marie-France Mestres (de Plouay -56), père d'Erwan ancienne conseillère du Sce St-Jean-Baptiste et conseiller du Sce St-Joseph

La mère de Bernard Pouplin (d'Angers – 49) Sce St-Joseph Le fils de Daniel et Solange Rioland (d'Ecouflant – 49) Sce St-Joseph et Marie Saint Frai